
COMPTE RENDU

Ho Hai Quang, *La Cochinchine (1859-1930), émergence et développement du capitalisme*, Editions Spinelle, 2022.

Cet ouvrage est le fruit de la thèse remaniée de l'auteur, soutenue en 1982, un ouvrage d'histoire économique, comme l'indique le titre. Titre heureusement changé par rapport à celui de la thèse, avec ce mot évocateur et sonore de 'Cochinchine', un terme d'origine portugaise¹.



L'accumulation primitive du capital dans cette région commence avec la colonisation française en 1862. Dans la première partie, l'auteur aborde une thèse qu'il va réfuter, celle des capitaux importés à l'origine du capitalisme en Indochine – selon une formule frappante de l'économiste Lê Châu² : « Les capitaux étaient venus de métropole après le canon ». Divers auteurs reprennent cette thèse, inspirée par l'ouvrage célèbre de Lénine, *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*. On ne pouvait se tromper davantage lorsqu'il écrit que « le capitalisme ne peut élever le niveau de vie des masses populaires », ou « le capitalisme étant le capitalisme, l'excédent de capitaux est consacré, non pas à élever le niveau de vie des masses, mais à augmenter ses profits par l'exportation de capitaux dans les pays sous-développés ». Edu

¹ Cochin est une ville indienne conquise par Cabral en 1500, et le mot désignera pour les Portugais l'ensemble de leurs possessions indiennes ; le Vietnam étant entre l'Inde et la Chine recevra ce nom, ou Indochine. Le terme Cochinchine désigne aujourd'hui le sud du Vietnam, autour du delta du Mékong.

² *Le Vietnam socialiste, une économie de transition*, Maspero, 1956. On ne trouve pas la référence dans la bibliographie du livre.

Bernstein³ à la même époque est plus clairvoyant qui constatait justement la hausse du niveau de vie des catégories populaires depuis les années 1880 dans les pays du capitalisme avancé, ce qui faisait perdre aux ouvriers leurs motivations révolutionnaires, phénomène bien connu de leur embourgeoisement au XXe siècle.

L'auteur rappelle que le système de l'exclusif, né sous Henri IV, continuait à s'appliquer aux colonies françaises et notamment en Indochine au XIXe siècle et début du XXe ! La colonie ne peut développer des industries qui feraient concurrence à celles de la métropole. En plein essor du libéralisme, la France reste coincée dans des pratiques mercantilistes dans son empire. Une citation de Paul Doumer, vers 1900, illustre parfaitement ce point : « L'industrie coloniale est à créer pour faire ce que l'industrie française ne peut pas faire ».

L'influence chinoise en Cochinchine est un élément également intéressant, dans les usines de décorticage du riz et son exportation, influence dont se plaignent les rares concurrents français vers 1900, finalement évincés en 1914. Suit une liste de secteurs caractérisés par les échecs, la soie, la bière, la glace, les diverses cultures, café, tabac, indigo, rocouyers⁴, etc.

Il est également intéressant d'apprendre comment l'économie monétaire s'étend avec la colonisation, les impôts par exemple sous la monarchie étaient réglés en nature, mais dès 1864 les Français exigent des paiements en espèce, obligeant les paysans à vendre sur des marchés, ce qui entraîna « un brusque développement de la production marchande, une extension immédiate de la circulation des marchandises et de l'argent » (p. 57). Dans le même temps, les exportations de riz sont multipliées par sept, jusqu'au début du XXe siècle.

La deuxième partie commence par une description fascinante du Vietnam avant la colonisation, une société agraire de petits propriétaires, où les rizières représentent 90% du sol cultivable, caractérisée par « une mosaïque de communes faiblement intégrées les unes aux autres et soumises à l'exploitation d'un même Etat central⁵ », se rapprochant du servage européen. Les marxistes parlent de « mode d'exploitation tributaire », « le tribut collectif, en travail ou en nature, y apparaît comme la forme d'exploitation prépondérante » (J. Suret-Canale). Notre auteur utilise également l'expression « esclavage généralisé », empruntée à Marx lui-même, bien que le mot esclavage lui semble excessif, ce qui l'amène à celle de « servage communaliste ».

La période française commence ensuite à la fin des années 1850, l'auteur évoque rapidement la conquête, et les guerres, bien oubliées aujourd'hui en France, et on aimerait avoir plus de détails sur ce qui poussait les hommes du Second Empire à aller guerroyer si loin et annexer des territoires où ils n'avaient a priori rien à faire. Cet impérialisme européen, cette volonté de conquête brutale, nous semblent largement incompréhensibles et difficiles à imaginer aujourd'hui. L'expansion coloniale continue à la fin du XIXe siècle avec la formation de l'Indochine française, tout le Vietnam jusqu'au Tonkin au nord, le Cambodge et le Laos, sans oublier le Kwang-Tchéou-Wan en 1900, une enclave côtière à l'Est du Tonkin cédée par la Chine, sur une presqu'île pointant vers la grande île chinoise de Hainan. Extraordinaire port naturel, baie et île, dont les Français voulaient faire l'équivalent de Hong Kong ou Macao.

En Cochinchine, ils mettent en place une fiscalité basée sur les paiements en espèce et n'hésitent pas à taxer tous les produits, y compris l'opium, pourtant interdit par l'Ancien Régime, se procurant ainsi « des ressources fiscales considérables, au

³ Voir à ce sujet : J. Brasseul, « Genèse de l'État-providence et naissance de la social-démocratie : Bismarck et Bernstein », *Droit et économie de l'assurance et de la santé*, Mélanges présentés par Ahmed Silem, Dalloz, 2002. Version abrégée dans *Les Tribunes de la santé*, 2012/1 (n° 34), Presses de Sciences Po.

⁴ Arbrisseaux donnant un colorant, le roucou, et également une épice.

⁵ Un empire.

détriment de la santé de la population ». Une ferme de l'opium est même créée à Saïgon, et « tous les moyens furent bons pour étendre l'usage de la drogue ».

L'analyse des revenus et des modes de vie des fonctionnaires français en Indochine faite par Ho Hai Quang est d'une extraordinaire précision, au ch. 7. On pense aux romans de la période, notamment à *La nuit indochinoise*, de Jean Hougron⁶.

Cité dans le livre page 143, l'inspecteur Picquié (Archives nationales) : *Les administrateurs des provinces sont par tradition de petits potentats qui aiment s'entourer de luxe et de somptuosité pour rehausser, disent-ils, leur prestige vis-à-vis des indigènes. Leurs hôtels ne sont jamais assez confortablement installés. Ils achètent sans compter mobilier, vaisselle, cristaux, linge, argenterie... Meubles d'art, tableaux, billards, tentures et tapis prennent place dans les immeubles de l'occupant... La simplicité n'est plus actuellement de mise pour personne, même pour les fonctionnaires en sous-ordre qui s'efforcent d'imiter leurs chefs et montrent, quoique plus timidement, des exigences de même nature.*

A partir des années 1860, les autorités coloniales s'approprient l'essentiel des terres de Cochinchine – qui étaient sous l'Ancien Régime caractérisées par un système de petites propriétés –, 80% des terres ainsi appropriées par ces autorités, processus décrit avec précision au ch. 8. Elles les redistribuent ensuite, avantageant outrageusement les Français (ch. 9). La culture du riz se développe alors chez les colons, jusqu'à représenter les trois-quarts des étendues cultivées en 1914, mais les Vietnamiens (*tá diên*, ou fermiers) effectuaient le travail sur des terres louées par les Français, et ils payaient en nature. Ainsi le savoir ancestral était-il préservé et utilisé. Le pays est riche et fertile, n'ayant auparavant pas souffert de famines, c'est la partie la plus favorisée du Vietnam. Le géographe Pierre Gourou⁷ a travaillé sur l'Indochine dans l'entre-deux-guerres, notre auteur le cite à propos de l'accaparement des terres par les colons (p. 209, ch. 11) et de la formation d'un prolétariat dans le pays, grevé d'une fiscalité écrasante et croissante. Une formule saisissante résume la situation, donnée par un gouverneur des années 1900⁸, « C'est l'impôt progressif en raison de la pauvreté », autrement dit régressif, un impôt dont le taux est d'autant plus élevé que vous êtes plus pauvre ! Et d'une façon générale, le maquis complexe de la fiscalité, avec ses injustices criantes, ses privilèges, ses exonérations, exemptions, etc., sa politisation sous-jacente, sa confusion impénétrable, ses mesures nouvelles se rajoutant sans fin aux anciennes jamais simplifiées, rappelle de façon fâcheuse une constante de l'administration des impôts en France, incapable de se réformer en profondeur, de notre Ancien Régime à aujourd'hui. L'usure est un autre poids insurmontable qui porte sur le petit exploitant, obligé d'emprunter toujours plus, et amené à perdre sa terre.

La description de l'artisanat rural au ch. 12 avant la colonisation fait penser au *putting-out system* occidental, analysée de façon pionnière par Paul Mantoux dans un ouvrage devenu classique⁹. La concurrence des produits chinois, omniprésents, nuit à l'artisanat local, et les Vietnamiens préfèrent de toute façon ces produits à ceux importés de France après la colonisation, ils ne sont pas adaptés, ne conviennent pas « à leur palais »... Rappel que le Vietnam appartient au *monde sinisé*, allant jusqu'au Japon au nord, selon l'expression du grand sinologue français Jacques Gernet.

⁶ Une saga de 7 romans parus entre 1950 et 1958, qui a fait rêver du Vietnam nombre de lecteurs après la guerre.

⁷ Son grand livre date de 1982 : *Terres de bonne espérance. Le monde tropical*, Paris, Plon, « Terre humaine ».

⁸ Le Myre de Vilers, *Les institutions civiles de la Cochinchine*, 1908.

⁹ *La Révolution Industrielle au XVIIIe Siècle ; Essai sur les Commencements de la Grande Industrie Moderne en Angleterre*, 1906.

L'artisanat est peu à peu ruiné par les mesures coloniales à la fin du XIXe, notamment dans les secteurs des textiles, des alcools et du sel ; fisc, monopoles, politiques du commerce extérieur, droits de douane, créant une prolétarisation croissante et la formation d'une structure capitaliste de production. Mais l'industrie capitaliste au Vietnam démarre vraiment pendant le premier conflit mondial avec des capitaux français dans le secteur des rizeries, de la distillerie d'alcool de riz, avec l'aide de l'administration coloniale pour limiter la concurrence locale et éliminer l'artisanat, permettant la formation d'une classe prolétaire de salariés. Une véritable entreprise de prédation, illustrant un aspect du colonialisme, français en l'occurrence.

Dans le domaine agricole, l'accumulation capitaliste a lieu dans les plantations, surtout pour l'hévéa, le poivre et le riz, de la part des colons français, à base surtout de capitaux locaux (ch. 14). On connaît l'histoire du boom du caoutchouc autour de Manaus, avant et après 1900, lié à l'essor automobile, puis de l'effondrement de la production brésilienne avec la concurrence de l'hévéa introduit dans les colonies anglaises et hollandaises, notamment à Ceylan, en Malaisie et en Indonésie, mais le Vietnam adopte également à la fin du siècle les plants de *hevea brasiliensis*.

Le salariat se développe sous diverses pressions des autorités (comme le livret ouvrier) et des employeurs, là aussi un système inique où « l'ouvrier engagé au service de Français n'avait d'autre droit que celui de travailler sans se plaindre » (ch. 15, p. 310), et pour des salaires misérables. Quand il ne s'agit pas de travail forcé plus ou moins dissimulé (ch. 16) en recourant à des abus grossiers, et aussi le recours à des travailleurs venant du nord, ou des immigrés, chinois et javanais. Également le *salariat contraint*, concept analysé aussi par l'auteur dans ses ouvrages sur la Réunion, plus adapté à la situation réelle que celui de travail contractuel du fait de la perte de libertés subie par l'ouvrier ainsi engagé, comme l'impossibilité pratique de sortir du contrat ou l'interdiction de toute organisation et de la grève.

Les conditions de vie et de travail dans les plantations d'hévéas sont abordées ensuite (ch. 17), l'auteur a effectué une recherche admirable, dans toutes les archives, annales, rapports, correspondances, etc., pour la période d'avant la Première Guerre mondiale, les données officielles étant plus abondantes après. Soumis au paludisme dans des zones forestières humides et insalubres et à d'autres maladies comme le béribéri¹⁰, la mortalité est effroyable et les ouvriers, organisés de façon militaire et devant au moins dix heures de travail journallement, sont payés au lance-pierre.

Après la Grande Guerre, les capitaux français tendent à affluer en Indochine, permettant l'extension du secteur capitaliste (ch. 18). Des banques d'affaires sont créées ainsi que des sociétés financières et des sociétés par actions, émanations des grands groupes français ou belges (ch. 19). La Banque de l'Indochine est emblématique de ces développements, dominant l'économie vietnamienne. L'industrie alimentaire se renforce autour du riz, du sucre, de l'huile ou de l'alcool, à côté de celle du caoutchouc toujours.

Les derniers chapitres (20 à 22) étudient comment les entreprises trouvèrent et changèrent la main d'œuvre locale et quelles furent les conditions de travail des ouvriers durant l'entre-deux-guerres. La plantation représente un univers concentrationnaire misérable faisant contraste avec le luxe de l'encadrement, employant des garde-chiourmes, parfois véritablement sadiques, issus de l'armée. Toute organisation est interdite et l'humiliation et les coups, allant parfois jusqu'à la mort, sont la règle, de même que les accidents du travail et les maladies dans un contexte d'insécurité et de manque de soins généralisés. La durée du travail excède dix heures par jour, les salaires, en nature et en espèces, ressortissent à la plus féroce exploitation.

¹⁰ Fatigue extrême due à une sous-alimentation, notamment un déficit en vitamine B (Béribéri, « Je ne peux pas, je ne peux pas »).

Ho Hai Quang souligne dans la conclusion l'essentiel de son apport, à savoir que la formation du capitalisme au Vietnam ne tient pas seulement à l'arrivée des capitaux extérieurs, mais au rôle des petits colons qui fondèrent les premières exploitations sur la base de ressources financières locales, aidés par la contrainte et l'administration coloniale. Des citations judicieuses de Marx et Rosa Luxemburg appuient cette analyse, notamment celle de Marx dans son style si caractéristique : « La force est l'accoucheuse de toute vieille société en travail, la force est un agent économique » (*Le Capital*, t. 3).

Ce qui frappe en fin de compte dans l'ouvrage de Ho Hai Quang est l'ampleur et la précision du travail réalisé, on est en présence d'une abondance de documents d'une époque bien oubliée, allant des débuts de la colonisation sous le Second Empire au crépuscule de la Troisième République, documents et archives restitués de main de maître par l'auteur, avec en plus, et surtout, le fil directeur d'une solide analyse théorique¹¹.

Jacques Brasseur

¹¹ Il convient d'ajouter que le texte est remarquablement bien écrit et d'une grande qualité de finition de la part de l'éditeur (ouvrage très agréable à manipuler, un beau livre) ; à peine quelques coquilles pourraient être éliminées, comme « duré » pour durée page 209, ou l'inspecteur des colonies Picquié, qui devient Piquié parfois au cours du livre.